

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	30
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 11 AVRIL

UNE PLATE-FORME

Un de nos excellents confrères et amis, M. J. de Godlewski, fait aujourd'hui un intéressant calcul des aggravations de charges que nous prépare le gouvernement de la République, « le régime à bon marché » par excellence.

« On nous dit que, dans une démocratie bien réglée, toute fonction doit être rétribuée. Supposez ce principe admis (on prépare une loi pour le consacrer au profit de la municipalité parisienne), il faudrait, tôt ou tard, lui donner une application générale.

Or, il y a en France 36,000 communes, d'innombrables conseillers municipaux, une quantité fort raisonnable de conseillers généraux et de conseillers d'arrondissement.

Attribuez à chacun une indemnité plus ou moins considérable qui, pour les communes de la dernière catégorie, ne pourra être moindre de 5 à 600 fr. sous peine d'être dérisoire ;

Donnez aux maires un traitement supérieur à celui des simples conseillers ;

Et totalisez.

Si modérés que soient vos chiffres, vous arriverez au demi-milliard. Peut-être même le dépasserez-vous.

Un demi-milliard de dépenses nouvelles et d'impôts nouveaux, voilà quel serait le résultat du fameux principe démocratique de la rétribution de toutes les fonctions.

Voilà où menace logiquement de nous conduire l'indemnité que se sont attribuée les municipaux parisiens.

Voilà ce que M. Constans prétend faire sanctionner par le vote d'une loi.

Et voilà ce que nous prépare le désintéressement de nos farouches démocrates.

Quelle belle campagne électorale pour les conservateurs de Paris, si, produisant des candidats dans tous les arrondissements, ils se plaçaient résolument sur le terrain de la gratuité absolue des fonctions municipales !

Comme ils se feraient aisément comprendre de ce peuple qu'un tas d'exploiteurs sans vergogne grugent et ruinent à grand renfort de formules prétendues démocratiques !

On parle souvent de ce qu'on appelle les plates-formes électorales. En voilà une qui est tout indiquée, toute prête. On n'en saurait trouver de meilleure. »

INFORMATIONS

Le *Matin* publie une dépêche qui serait fort importante, si elle était exacte ; la voici :

« Rome, 9 avril. — J'apprends d'une source absolument digne de foi que l'empereur d'Allemagne songe sérieusement à amener un rapprochement avec la France.

Il cherche, avec l'aide du Vatican, qui est au courant des intentions du souverain allemand, à atteindre son but.

Le Saint-Siège jouerait, dans cette importante question, le rôle d'intermédiaire.

Ces nouvelles dispositions de l'empereur d'Allemagne n'ont, paraît-il, pas été étrangé-

res à l'accentuation de la politique plus amicale de M. Crispi à l'égard de la France.

Je suis également informé que l'empereur Guillaume est fermement décidé à rendre plus intimes ses rapports avec le Vatican, et à lui faire toutes les concessions possibles, afin d'obtenir l'appui de l'Eglise dans la politique sociale. »

M. Constans a fait signer, hier soir, par M. Carnot, un décret convoquant pour le 27 avril les électeurs de Paris à l'effet d'élire leurs conseillers municipaux.

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

L'escadre italienne viendra saluer M. Carnot en pleine mer. L'entrée du port de Toulon est interdite aux vaisseaux italiens comme le port de la Spezia est interdit aux vaisseaux français. L'escadre espagnole enverra également deux vaisseaux.

Le Président de la République quittera Paris mardi, à 9 heures 45. Les préfets des départements que traversera M. Carnot ont reçu une circulaire du ministre de l'intérieur leur enjoignant d'inviter leurs maires à venir saluer le Président.

Voilà une invitation qui ressemble fort à un ordre ; et dans quelques jours la presse républicaine rendra compte en termes pompeux des ovations spontanées faites à M. Carnot.

Les journaux publient la liste des navires de guerre qui accompagneront le Président de la République en Corse. Tous ces bâtiments font partie de l'escadre de la Méditerranée et aucun armement nouveau n'a été fait pour le voyage de M. Carnot.

Le Président de la République et le ministre de la marine embarqueront sur le *Formidable*, portant le pavillon du vice-amiral Bergasse Dupetit-Thouars, commandé par le capitaine de vaisseau Gigon.

Le ministère des travaux publics n'avait pas encore pu réunir jusqu'ici tous les renseignements nécessaires pour établir le relevé total du mouvement des voyageurs dans Paris pendant l'Exposition. Il vient de centraliser les différents documents se rapportant à cette statistique, et il a été constaté qu'il était arrivé à Paris par les gares 23,891,395 provinciaux ou étrangers. Le nombre des voyageurs qui ont été transportés dans Paris par les divers moyens mis à leur disposition a été de 162,732,408.

ENCORE UN DE CASÉ

L'ancien député du Rhône, Chepié, black-boulé aux élections dernières dans la cinquième circonscription de Lyon, où il a échoué contre M. Couturier, est nommé au poste envié de receveur des finances à Trévoux.

Il fallait un calculateur, c'est un... tisseur qu'on nomme à cette fonction.

M. Chepié est célèbre par sa brouille avec la grammaire française ; le rapport de M. de Sugny, sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, nous a édifié à ce sujet.

On ne désigne Chepié, à Lyon, que sous le surnom de « *Gigot z'a l'ail*. »

Cette nomination est vraiment scandaleuse, elle dépasse les bornes.

LE DUC D'AUMAË

Le duc d'Aumale est parti pour faire un voyage en Sicile. Il a emmené avec lui MM. Bonnat, Gerôme, Chapu et Delaunay, membres de l'Académie des Beaux-Arts.

M. Jules Simon écrit au *Journal de Rennes* :

« Vous dites que je n'ai accepté qu'avec réserves le repos dominical. Non-seulement je l'ai accepté sans réserves, mais j'ai prononcé un discours pour demander que le repos hebdomadaire fût fixé au dimanche.

Je suis président d'honneur de la ligue pour le repos du dimanche.

JULES SIMON. »

Dans la liste que nous avons donnée des maréchales survivantes, on a omis le nom de la maréchale Le Bœuf.

La maréchale Le Bœuf habite en Normandie la terre où est mort le maréchal et où elle fait construire une chapelle pour recevoir ses cendres.

CAPUCINS DÉCORÉS

Les capucins auxquels le roi des Belges avait donné la croix civique pour leur belle conduite lors de l'explosion d'Anvers, ont refusé, ces sortes de distinctions étant contraires à l'humilité de leur vocation.

Un quartier en flammes

A PARIS

Grand émoi, avant-hier au soir, dans le haut du faubourg Saint-Honoré.

Un violent incendie a éclaté, vers dix heures, au milieu d'un pâté de maisons circonscrit par l'avenue Hoche, le faubourg Saint-Honoré et la rue Daru.

Ce quadrilatère renferme un chantier de matériel de démolitions appartenant à M. Dechanaux, les magasins de fourrages de M. Tatin, les ateliers d'un constructeur de voitures, M. Delacouture, etc.

On conçoit avec quelle intensité le feu s'est propagé parmi ces magasins renfermant du bois, de la paille, des graines, des matières essentiellement inflammables.

Ce sont les locataires des maisons voisines qui ont donné l'alarme, ayant aperçu de leurs fenêtres la lueur des flammes. Immédiatement, d'aucuns prévinrent les concierges, pendant que d'autres allaient aviser les pompiers.

Cependant, au milieu de ces allées et venues, l'incendie faisait son œuvre sinistre. Il se propageait avec une promptitude inouïe, et gagnait bientôt les hangars voisins ; les flammes, comme un torrent, s'étendaient de tous côtés, les étincelles et les brandons de l'incendie, lancés en l'air, retombaient sur les toits des immeubles voisins et propageaient le feu.

Une de ces flammèches tomba dans le grenier à fourrages de M. Tatin, accoté au mur du chantier, et l'incendie était allumé de ce côté.

Une demi-heure après que le feu eut été signalé, le terrible fléau avait pris des proportions colossales. Des colonnes de flammes s'élançaient dans le ciel, à une hauteur énorme,

colorant de rouge les nuages qui couraient dans l'air, emportés par un vent violent.

Une lueur intense, qu'on apercevait à des distances considérables, empourprait le ciel.

A Levallois-Perret, à Neuilly, dans d'autres communes encore des environs de Paris, on apercevait l'incendie.

Le boulevard Haussmann était éclairé violemment ; sur les boulevards, jusqu'à la place de la République, on voyait la lueur sinistre.

A cet aspect terrifiant, des milliers de personnes se sont dirigées vers le faubourg Saint-Honoré.

Les pompiers de toutes les casernes étaient accourus avec leurs pompes à vapeur, mises en batterie avenue Hoche.

Vers onze heures, on conçut des craintes sérieuses pour l'église russe de la rue Daru, dont les flammes léchaient le dôme. Les pompiers portèrent immédiatement leurs efforts de ce côté.

On a réussi à la préserver des atteintes de l'incendie ; quelques boiseries seulement ont été détériorées. Enfin, après de pénibles efforts, le feu diminuait de force.

Le chantier de démolitions, les magasins de fourrages, les ateliers de charonnage de M. Delacouture ont été complètement brûlés, ainsi que plusieurs étages des maisons avoisinantes.

A onze heures et demie, tout danger avait disparu et les pompiers noyaient les décombres.

On ne peut se figurer l'aspect lamentable que présentaient les rues avoisinant le lieu du sinistre ; on ne voyait que meubles entassés pêle mèle, des voitures de paille, des matelas, du linge, etc.

Les dégâts sont considérables et sont approximativement évalués à 300,000 francs.

Combien de pauvres gens dont tout l'avoir consistait en leur mobilier se trouvent aujourd'hui ruinés !

On a malheureusement à déplorer plusieurs accidents. Deux pompiers sont blessés : l'un par la chute d'un mur, l'autre par une poutre. Il y a également six blessés civils dont trois assez grièvement. Tous, après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine, ont été transportés à l'hôpital Beaujon.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 avril 1890.

La hausse des deux précédentes journées a déterminé, au début, quelques réalisations. Le 3 0/0 a fait 88.87, puis a repris à 88.92. Le 4 1/2 0/0 sans changement à 106.90.

Le Crédit Foncier se maintient à 1,337.50 et 1,338.75. Les obligations foncières et communales ont l'attitude la plus ferme.

La Banque de Paris a oscillé de 790 à 788. La Banque Nationale du Brésil s'est négociée à 605 et 606.25.

La Société Générale reste à 470 ; la Banque d'Escompte vaut 517.50 ; la Société de Dépôts et Comptes courants finit à 602.50.

Les transactions deviennent de plus en plus actives sur les Fonds Portugais. Le 3 0/0 a des demandes nombreuses à 64.62 ; le 4 1/2 0/0 se traite à 485.50. Cette fermeté fait bien augurer de l'emprunt portugais qui va avoir lieu le 15 courant sous les auspices du Crédit Lyonnais, du Crédit Industriel, de la Société Générale, du Comptoir d'Escompte et de la Banque d'Escompte. Cette opération doit trou-

ver auprès des capitalistes français un accueil empressé en raison des avantages qu'elle présente, des circonstances favorables au milieu desquelles elle apparaît et de la situation financière du Portugal.

Le comptant se porte avec beaucoup d'entrain sur les obligations du chemin de fer Russe 4 0/0 d'Orel-Griasi que le public assimile volontiers aux fonds russes.

L'obligation des chemins de Porto-Rico, garantie par l'Etat espagnol et dotée d'une première hypothèque sur la ligne, offre un placement à plus de 5 0/0.

Les Pierreries de Ceylan ont été recherchées à 63.75, la Gold Trust à 75.

L'obligation des Chemins Economiques vaut 400.

PILULES GICQUEL, purgatives. 1f 50

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE NOUVEL INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE DE SAUMUR

M. le général Loizillon, commandant la 2^e division de cavalerie, président du Comité technique de cette arme, inspecteur général, en 1890, du 8^e arrondissement d'inspection de cavalerie, a été désigné pour procéder, cette année, à l'inspection générale de l'École d'application de cavalerie.

LA CLASSE DE 1885

Il n'a pu être pris de mesure générale pour le renvoi des hommes de la classe 1885 qui sont encore sous les drapeaux. Mais des congés de longue durée seront accordés au plus grand nombre d'entre eux au cours de quelques mois pendant lesquels l'application de l'ancienne loi militaire les oblige à demeurer encore sous les drapeaux.

L'hiver de 1890

L'hiver est fini ou à peu près. C'est le moment de lui faire nos adieux.

L'hiver de 1890, dans son ensemble, aura été un hiver à température moyenne, avec des froids très peu rigoureux, presque sans neige et peu pluvieux.

Les deux mois de décembre et de février ont été plus froids que d'habitude et séparés par un mois de janvier plus chaud. Le baromètre s'est tenu élevé pendant les cinq premiers mois, de novembre à mars, de 5^{mm} environ au-dessus de la normale.

Le plus grand froid de l'hiver est survenu le 3 mars; la température est descendue à 9 degrés au-dessous de zéro à Paris et à 11 degrés à Saint-Maur. Une température tout aussi anormale de 23 degrés au-dessus de zéro a été observée le 29 mars.

Ce qui est assez curieux, c'est que les froids se sont accentués chaque fois à chaque commencement de mois, surtout du 1^{er} au 5, en décembre, janvier, février, mars.

Et le printemps, et l'été? Y a-t-il quelques pronostics à tirer? C'est un petit jeu comme un autre. On peut présumer que l'année sera moyenne comme l'hiver. Nous n'atteindrons qu'en 1894 les déclinaisons lunaires extrêmes de 26 degrés, qui d'habitude nous amènent des saisons pluvieuses et, au-delà, des saisons froides.

Nous avons encore de la marge.

TREIZE A TABLE !

Vendredi soir, la quintessence de nos libres-penseurs se réunissait, rue du Temple, pour célébrer l'émancipation de l'homme par le saucisson.

Tout à coup, un de ces esprits forts compte et pâlit... on était treize à table! Et nos tombeurs de préjugés, tout à l'heure si flambarts, s'entre regardent, pen rassurés.

Toutefois, l'un d'eux, homme de décision, se lève, sort — et, quelques instants après revient, ramenant par la main son fils... un moutard de dix ans.

« Tout fait nombre », dit l'homme. Et voilà comment, grâce à ce libre-penseur supplémentaire, nos esprits forts, tranquilisés, pourront

attendre le prochain banquet du Vendredi... dit Saint, sans voir leur sommeil hanté par les visions trop peu civiles d'un enterrement qui ne le sera pas moins... mais le plus tard possible.

Prudence et Libre pensée!

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« La *Petite France* a publié un long récit relatif au banquet de protestation, organisé par les libres-penseurs de Saumur « contre la pratique du Vendredi-Saint. » Le correspondant du journal wilsonnien a compté « une trentaine de convives. » Si c'est tout ce que possède, en fait de gens éclairés, la capitale du Saumurois, ville de 15,000 âmes, il faut reconnaître qu'elle est bien en retard. Et notez que les enfants étaient admis comme les hommes et les femmes.

» Le plus bel ornement du festin était un nommé Pierre des Pilliers, ancien vicaire de Clairvaux, aujourd'hui apostat et franc-maçon. Naturellement la *Petite France* fait un superbe éloge de ce renégat qui est devenu « un des plus redoutables adversaires du clergé tant séculier que régulier. » Nous sommes convaincus que le clergé, tant séculier que régulier, se préoccupe fort peu du citoyen Pierre des Pilliers; mais les libres-penseurs de la *Petite France* montrent qu'ils sont bien à court de prosélytes pour reporter toute leur confiance sur un homme qui, ayant plusieurs fois trahi ses engagements les plus sacrés, peut parfaitement lâcher les francs-maçons quand il y trouvera son intérêt.

» Le correspondant ne nous donne pas le menu du banquet, mais il dit en se pourceant les babines : « Le dîner était admirablement servi et les vins excellents. » Et il n'y avait que trente convives! Pendez-vous, amateurs de bondin du Vendredi-Saint, qui n'avez pas engagé vos mâchoires dans cette circonstance pantagruélique. »

Le nombre des convives au banquet du Vendredi-Saint ne s'est point tenu au chiffre fatidique de 13, ce qui ne pouvait être toléré, ni, comme l'a dit la *Petite France*, élevé à une trentaine. Tout bien compté, les amateurs du gras ne se sont pas réunis au-delà de 16 à 18, et encore aucune notabilité locale n'a voulu se commettre pour un saucisson plus ou moins volumineux.

Piètre succès vraiment, et les amis de la *Lanterne* ne pourront se flatter de compter à Saumur de nombreux légiférateurs.

Le *Patriote* assure que l'un des rédacteurs de l'*Egalité*, condamné par le jury de la Seine pour provocation au meurtre, M. Michel Zevaco, serait un ancien élève du lycée d'Angers. Cela ferait alors, avec MM. Lucipia et Kryznowski (Sigismond Lacroix), trois lycéens d'Angers écrivant dans la presse révolutionnaire et démagogique de Paris.

DEUX-SÈVRES

Vous vous rappelez l'histoire des pseudo-instituteurs du département des Deux-Sèvres? Ils étaient là dix-sept gaillards bien recommandés, dont l'autorité académique avait accepté l'engagement décennal à seule fin de les exempter du service militaire. Ils ne remplissaient, d'ailleurs, aucune fonction de l'instruction publique, chacun d'eux vaquait à ses petites affaires privées. L'administration militaire, émue de cet état de choses parfaitement irrégulier, intervint et décida de les incorporer. Grand émoi de la *Lanterne*! Le sac est fait pour le dos des séminaristes et des prêtres; mais les instituteurs laïques, même quand ils ne sont pas instituteurs, doivent échapper aux rigueurs du service. Il paraît que c'est l'égalité.

Avant-hier, la *Lanterne* nous donnait les dernières nouvelles de ses intéressants protégés. Ces injonctions ont été obéies dans une large mesure: sur les dix-sept jeunes gens, il n'y en a plus que deux au régiment. Mais c'est encore trop au gré de la *Lanterne*, et elle somme M. de Freycinet de les faire libérer

comme les autres. Si M. de Freycinet résiste, nous ouvrirons un concours pour la composition d'une cantate destinée à célébrer cet acte d'héroïsme.

POITIERS. — L'attentat de Montbernage.

— Dimanche, vers quatre heures, la dame Bonnaud, sage-femme, demeurant faubourg Montbernage, revenait de Buxerolles, où elle avait assisté à un baptême; elle était accompagnée de sa petite fille.

Elle venait de dépasser la Charlotterie lorsqu'un individu, qui se tenait caché derrière un arbre, se présenta dans une position indécente, et en leur adressant les plus grossières injures.

Effrayées, elles prirent la fuite à travers champs.

Cet individu courut après elles, saisit la dame Bonnaud à la gorge, qu'il serra fortement, et la jeta à terre.

Pendant ce temps, la petite fille n'osait dire mot tant elle était effrayée.

Un instant après, l'agresseur lâcha sa victime qui prit sa fille par la main et s'enfuit à nouveau.

Elles furent encore poursuivies par cet individu qui, après les avoir rejointes, se livra sur elles à de nouvelles violences.

La dame Bonnaud eut alors l'idée de prendre une pièce de 2 francs et de la lui jeter.

Il s'empressa de ramasser la pièce et partit aussitôt en disant: ce sera pour boire un coup.

Arrivées aux premières maisons du faubourg Montbernage, la dame Bonnaud s'empressa de raconter à plusieurs personnes l'agression dont elle avait été victime.

M. Charles, adjudant d'artillerie, M. Compain, plâtrier, M. Pernaudeau tailleur, et M. Jolly, maçon, se mirent en devoir de rechercher cet individu qu'ils rencontrèrent dans les prés, derrière les Quatre-Cyprés.

Pendant cette recherche, on était allé prévenir les gendarmes de Sainte-Radegonde; ils arrivèrent à point pour mettre en prison l'auteur de cette lâche agression, qui a été reconnu pour être le sieur Gautier, Raoul, âgé de 26 ans, maçon, marié, sans enfant.

Il a été écroué.

UNE STATUE A LEPERDIT A RENNES

Une commission présidée par M. Morcel, adjoint au maire, s'est réunie vendredi dernier à l'Hôtel de Ville de Rennes, pour s'occuper de l'érection d'une statue à Leperdit, ancien maire de Rennes.

Elle a décidé que cette statue serait érigée sur le Champ-Jacquet, au lieu et place de la fontaine actuelle.

Le projet de statue sera mis au concours, et ce concours aura lieu entre les artistes Rennais seulement, c'est-à-dire entre les sculpteurs qui sont nés à Rennes, mais qui peuvent habiter d'autres villes.

La commission a nommé comme présidents d'honneur: M. le préfet d'Ille-et-Vilaine, MM. de la Guistière, Martin et Le Bastard, anciens maires.

L'HIVER RECOMMENCE

Vraiment depuis trois semaines le temps était trop beau. Maintenant l'hiver recommence. C'était à prévoir.

Depuis plusieurs jours la température est glaciale; un vent du nord des plus vifs vous tranche l'épiderme et tout le monde grelotte.

Sur plusieurs points de la France, la neige a fait sa réapparition.

Près de Bonneville, la neige est tombée en abondance. Voici les dépêches publiées par le *Petit Journal* :

« Besançon, 9 avril.

« La neige vient de réapparaître dans notre région. A Montbéliard, Morteau, Pontarlier, la campagne est toute blanche. Les monts en sont couverts. Hier soir, le train de Besançon, arrivant à Morteau à neuf heures seize, a subi un retard de deux heures par suite de la rupture d'une pièce à la locomotive entre les gares de Longemaison et Gilley. »

« Clermont-Ferrand, 9 avril.

« La température vient de changer brusquement. Nous avons eu jusqu'à ce jour un temps superbe. Il faisait une chaleur comme au mois de juin, les vêtements d'été et les chapeaux de paille avaient déjà fait leur apparition. Ce matin la neige tombe dru comme au mois de décembre; la chaîne des Dômes s'estompée en grande silhouette blanche jusqu'au mont Dore.

« Dans la plaine, tous les arbres fruitiers sont en fleurs et forment avec la neige un contraste frappant. Si la température venait encore à baisser, les fruits seraient gravement compromis. »

« Bastia, 9 avril.

« La température, qui était on ne peut plus douce ces jours derniers, a baissé subitement et considérablement au point que les environs de la ville sont couverts de neige. Ici il pleut sans discontinuer depuis deux jours. »

Le centenaire du chapeau haut de forme.

Il y a aujourd'hui cent ans que l'on a adopté le chapeau-tube, l'horrible tuyau de poêle que tout le monde qualifie de disgracieux et auquel personne ne renonce. C'est le chapeau de quaker de l'illustre Franklin qui a servi de modèle aux chapeliers parisiens lors du séjour parmi nous de l'inventeur du paratonnerre. Le tricorne disparut au bout de quelques années.

Au début, les révolutionnaires adoptèrent seuls le tuyau de poêle, et pour ce motif il fut longtemps prohibé en Allemagne. Vers 1840, au contraire, les gens paisibles l'ayant adopté comme couvre-chef, ceux qui se coiffèrent d'un feutre mou furent fortement soupçonnés de visées subversives.

POUDRE DE CHASSE SANS FUMÉE

Une petite révolution pour le monde des chasseurs :

L'Etat va faire fabriquer à la poudrerie nationale de Vonges, dans la Côte-d'Or, une poudre de chasse sans fumée que vient de découvrir un jeune chimiste de Dijon.

Cette poudre ne fait presque pas de bruit, ne rouille pas les armes et se conserve sans altération aucune.

LA CONSOMMATION DU CAFÉ

D'après les chiffres fournis par l'administration des douanes, il se consomme annuellement en France 140 millions de kilogrammes de café.

Combien de chicorée?

VARIÉTÉS

LE Puits MYSTÉRIeux

NOUVELLE

Par J. de CHATEAU-CHALONS

(Suite et fin)

Plusieurs dames s'étaient avancées pour voir le bouquet et parmi elles la duchesse de Céreste-Brancas, qui semblait fort désireuse de tenter l'expérience.

— Allons, Madame la duchesse, dit le roi, descendons ensemble le seau. Nous verrons si le diable sera aussi aimable pour vous qu'il l'a été pour Madame la comtesse de Brézé.

Le seau, de nouveau descendu, ramena encore un superbe bouquet.

— C'est très drôle, s'écria le roi. Maintenant nous allons opérer pour notre propre compte et voir ce que ce bon diable pourrait bien nous offrir.

Seul, il manœuvra le treuil, et, lorsque le seau fut ramené à l'orifice du puits, il s'approcha pour voir ce qu'il contenait.

Au même instant, un gros serpent, s'élançant du fond du seau, passa en sifflant et avec la rapidité d'une flèche près du visage du roi, et alla tomber au milieu d'un groupe d'officiers, qui le tuèrent en le piétinant.

Louis XI ne riait plus.

Doué d'une grande force morale, il n'avait donné aucune marque de frayeur. Immobilité, les sourcils froncés de colère, les lèvres serrées, il promenait lentement ses regards sur la nou-

breuse assistance qui l'entourait comme s'il eût voulu y chercher l'explication et la cause du fait étrange qui venait de se produire.

Ayant aperçu son médecin il lui fit un signe. Celui-ci accourut.

— Coyctier, lui dit-il, il faut examiner les débris de ce serpent que tu vois aux pieds du duc de Céreste. Tu me comprends ? — Et il ajouta en parlant à l'oreille de son favori : « Ne manque pas d'écrire ce qui peut se dire dans les groupes. De cette façon on recueille quelquefois des indications fort utiles pour la sûreté de notre personne et pour notre justice. »

Au moment où le roi prononçait ces mots, une voix tonnante, partant des profondeurs du puits, se fit entendre.

— Descendez le seau ! disait-elle. Le seau fut descendu, et la chaîne ayant été déroulée en entier, des cris perçants retentirent presque aussitôt dans le puits.

Le roi se pencha sur la margelle, pour voir ce qui se passait ; mais il ne put rien distinguer, en raison de l'épaisseur des ténèbres.

Bientôt la forte voix que l'on avait déjà entendue cria : « Remontez ! Remontez !... »

Un homme se mit à tourner le treuil ; mais le fardeau étant trop lourd, on dut lui adjoindre un aide.

Prudemment, cette fois, et redoutant quelque nouvelle malice du diable, le roi s'était un peu éloigné du puits.

Un profond silence régnait dans l'assistance, qui attendait avec la plus vive curiosité, mêlée d'une certaine anxiété, le dénouement de cette bizarre aventure.

Bientôt on vit apparaître, attaché avec une corde à la chaîne du puits, un jeune homme de seize à dix-sept ans, portant le costume des clercs de la Basoche.

Dans le même instant un vieillard s'approchait du puits. Ayant aperçu le jeune homme, il devint pâle comme un suaire et tomba à la renverse, en s'écriant : « Mon fils ! »

C'était Cornélius, le sénéchal.

Le baron de Montsoreau, paraissant fort ému, se trouvait près du roi.

— Baron, lui dit froidement Louis XI, faites arrêter cet homme et son fils, pour les remettre aux mains de notre grand-prévôt. Vous reviendrez ensuite ; nous avons à vous parler.

Lorsque le baron fut de retour après avoir exécuté cet ordre, le roi le tira à l'écart.

— Vous savez, lui dit-il, que nous avons des ennemis acharnés, implacables et en même temps fort ingénieux. Nous n'avons pas besoin de les nommer, vous les connaissez. Nous avons tout lieu de penser que l'attentat étrange dirigé contre notre personne et dont vous avez été le témoin, a été ourdi par eux. Pâques-Dieu ! le tour était habilement préparé ! Mais nous avons un grand-prévôt qui saura bien tirer tout cela au clair. Si nous parvenons à découvrir le principal coupable, c'est-à-dire l'instigateur du crime, quel que soit son rang, il subira la peine portée par nos édits.

Et un éclair sanglant passa dans les yeux du roi.

— Quels sont les deux hommes que vous avez arrêtés par notre ordre ? demanda-t-il.

— Le plus âgé, répondit le baron, est le sénéchal de ma baronnie ; l'autre est son fils, clerc au parlement de Paris.

— L'un ou l'autre n'aurait-il pas quelque relation avec les gens du duc de Berry ou du duc de Bourbon ?

— Sire, cela ne me paraît guère possible, tout au moins en ce qui concerne le sénéchal. A mon service depuis plus de quarante ans, il n'a jamais quitté le pays et n'a de relations qu'avec les habitants du château ou du bourg.

— Très bien. Mais le jeune homme, son fils ?

Le baron se disposait à répondre lorsque survint Tristan L'Hermite.

Le grand-prévôt se plaça devant le roi, attendant respectueusement que Sa Majesté lui adressât la parole.

— Compère, lui dit Louis XI, toujours habileur, même au milieu de ses plus vives préoccupations, justement nous parlions de

toi et nous nous plaignions à proclamer que tu es le modèle des serviteurs fidèles et dévoués.

Le grand-prévôt s'inclina. — Tu as sans doute quelque fait important à nous apprendre ? dit le roi.

— Sire, j'ai à faire connaître à Votre Majesté le résultat de mon enquête. Les bouquets envoyés du fond du puits, soi-disant par le diable, m'avaient paru si bien conditionnés qu'à n'en pas douter ils devaient sortir des mains d'un homme du métier. Je me rendis près du jardinier du château, et je n'eus qu'à le menacer de la potence pour obtenir la vérité. Il me déclara qu'il avait fait les bouquets sur la demande d'un jeune homme dont je parlerai tout à l'heure. Puis il me conduisit dans le parc et me montra, cachée au milieu d'un massif de noisetiers et parmi des broussailles, l'entrée d'un souterrain qui, disait-il, conduisait jusqu'au fond du puits. Je m'engageai avec lui dans le souterrain et bientôt nous arrivâmes en effet à la nappe d'eau où viennent plonger les seaux que l'on veut remplir. Là se trouvait un jeune homme qui se disposait à faire prendre à un énorme crapaud le chemin que les bouquets et le serpent avaient déjà pris. Mais ce ne fut pas le crapaud qui eut le plaisir de l'ascension. Je saisis le jeune homme, et l'ayant attaché à la chaîne du puits, malgré ses cris et sa vive résistance, je criai de hisser, ce qui fut fait. Il avait bien mérité cette première punition.

— Quelle est ton opinion dans cette affaire ? demanda le roi. Crois-tu que ce jeune homme aurait pu être poussé par quelqu'un de nos ennemis à commettre un attentat sur notre personne ?

— Sire, je ne le pense pas, et je crois qu'il n'y a eu là qu'une mauvaise plaisanterie d'écolier. Il a voulu tout simplement s'amuser aux dépens des habitants de Montsoreau. Il déclare qu'il ignorait la présence de Votre Majesté près du puits au moment où il a mis le serpent dans le seau. Du reste, a-t-il ajouté, ce serpent n'était pas d'une espèce venimeuse.

Louis XI jeta un regard interrogatif vers son médecin qu'il avait chargé d'examiner les débris du reptile.

— Sire, dit Coyctier, c'était une couleuvre. Le visage du roi commençait à se dérider.

— Il paraît, dit-il, que nous nous sommes enflammés trop vite. Tristan, fais venir ici le jeune clerc et son père.

Puis se tournant vers le baron de Montsoreau : — Baron, votre sénéchal a fait de bonnes études de droit sans doute ?

— Sire, répliqua le baron, c'est un savant qui pourrait marcher de pair avec le plus docte de messieurs du Parlement.

— Très bien ! fit Louis XI qui, en homme toujours habile, se disposait à faire tourner au profit de la popularité qu'il recherchait sans cesse, la bêtise qui venait de lui arriver.

Le sénéchal et son fils ayant été amenés devant lui : — « Pâques-Dieu ! dit-il, s'adressant au jeune homme, vous nous avez mis, sans vous en douter, la puce à l'oreille. Mais Dieu en soit loué, tout s'est éclairci, à notre grande satisfaction. Vous avez fait là une farce que ne désavoueraient pas vos joyeux confrères de la Basoche. La jeunesse est votre excuse. Mais notre grand-prévôt qui, parfois, met trop vivement la main à la pâte, vous a infligé une punition imméritée et qui exige une réparation.

» Il nous serait d'ailleurs pénible de quitter le château de notre féal baron avec cette pensée que notre présence y aurait été une cause de chagrin pour quelqu'un de nos fidèles sujets de Montsoreau. C'est pourquoi, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous accordons à notre ami le sieur Cornélius, sénéchal de cette baronnie, la première charge qui viendra à vaquer parmi nos conseillers au Parlement de Paris, et ce avec droit de survivance pour son fils, actuellement clerc de notre dit Parlement. Nous chargeons notre chambellan Philippe de Commynes, de faire expédier par notre Chancellerie les lettres nécessaires. »

Les cris répétés de Vive le Roi l'accueillirent cette décision inattendue.

Sensible à ce genre de manifestations, qu'il savait habilement provoquer, le roi salua, en souriant.

S'adressant ensuite aux officiers de sa cour, au baron et à ses invités : — « Mesdames et Messieurs, dit-il, maintenant que nous avons rempli nos devoirs de justice, nous vous convions à une partie de chasse dans la forêt de Fontevault. A cheval !... »

Et, un instant après, une centaine de chasseurs, Louis XI en tête, se dirigeaient vers la forêt, au son éclatant des trompes.

Le lendemain matin, le roi quitta Montsoreau pour se rendre à Chinon.

Dans le courant du mois suivant, Cornélius reçut les lettres patentes qui lui assuraient la première place de conseiller qui deviendrait vacante au Parlement de Paris et accordaient à son fils le droit de survivance.

Avant la Révolution, on voyait près du puits une inscription rappelant sommairement la légende que nous venons de raconter.

Sur la façade d'une des tourelles du château, un des plus curieux monuments de l'Anjou, se trouve un bas-relief dont le sujet retrace la même légende.

FAITS DIVERS

LES DÉPENSES FAITES PAR LES FEMMES

Le tribunal de Troyes vient de rendre une décision intéressante pour les fournisseurs.

Une dame X..., marchande de mercerie, avait, en moins de trois mois, vendu pour près de 600 francs d'articles de son commerce à une de ses clientes, M^{me} Z... Tout le magasin y avait passé : fil, aiguilles, rubans, tapisseries, laine, soie, coton, broderies, etc., etc.

Les fournitures faites, elle en réclama le paiement au mari ; mais, comme bien on le pense, M. Z... ne trouva pas la note de son goût ; 600 francs de mercerie !!! On ferait la grimace à moins.

Il offrit en tout et pour tout 250 fr.

Le Tribunal lui a donné gain de cause et a renvoyé M^{me} X..., avec tous les frais, en décidant que les achats faits par une femme mariée n'obligent le mari que quand ils peuvent être supposés faits avec l'assentiment de celui-ci, et qu'il cesse d'en être ainsi lorsqu'ils sont excessifs et hors de proportion avec les besoins du ménage et la situation sociale des époux.

Ainsi donc, avis aux fournisseurs qui poussent leurs clientes à la consommation.

Le professeur demande à l'élève :

— Quelle est la transposition qui fait dormir un chat ?

— C'est la transposition à la tierce inférieure, parce qu'alors *mi mi* fait *do do*.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 5 Avril :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos contemporains chez eux : M. Emile Zola, par G. Lenôtre. — Nos gravures : A l'Institution des Jeunes-Aveugles ; Installation de M. Zadoc-Kahn ; Le départ de M. de Bismarck : Beaux-Arts : *Lever de lune* ; Le docteur Trélat ; M. Armand de Pontmartin ; La manifestation des bouchers. — *La Chanson du Biniou*, nouvelle, par Gilbert Doré. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Bibliographie. — Sport. — Echecs, par S. Rosenthal. — Rébus. — Récréations de la famille.

GRAVURES : Le prince de Bismarck quittant Berlin. — M. Emile Zola dans son cabinet de travail. — L'Institution nationale des Jeunes-Aveugles. — Beaux-Arts : *Lever de lune*. — Installation de M. Zadoc-Kahn, grand rabbin de France. — Le docteur Trélat. — M. Armand de Pontmartin. — La manifestation des bouchers. — Ce qui reste de l'exposition des Invalides. — Echecs. — Rébus. — Récréations de la famille.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES E. SIMON

DIMANCHE 15 Avril 1890

Une seule représentation avec le concours de

M^{me} Marie KOLB, du théâtre national de l'Odéon ; M. Eugène DIDIER, du théâtre des Variétés de Paris.

Le grand succès du théâtre du Gymnase

BELLE-MAMAN

Comédie en 3 actes, par MM. Victorien Sardou et Raymond Deslandes.

M^{me} Marie KOLB remplira le rôle de M^{me} Noirel, M. Eugène DIDIER celui de Thévenot.

On commencera par

DÉMOISELLE

Saynette de Regnard.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/4.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 23 fr. ; soit environ 20 c le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épiciers ; COMMON, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Le VIN AFOUD au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la chlorose, l'anémie et l'appauvrissement du sang. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou par l'Influenza, et ses suites. — Toutes pharmacies.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, darts, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, RUE RICHELIEU, PARIS.

Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

Assortiments d'Articles de Pâques des plus variés, vendus à des prix exceptionnels de bon marché.

Vannerie — Œufs décorés — Œufs candis — Œufs chocolat

Poissons d'avril en chocolat et sucre, etc., etc.

Tout acheteur de 3 fr. de Confiserie aura droit à un billet de Tombola — D. ux lots gagnants.

PARIS. GODET, Propriétaire-Gérant.

BELLE JARDINIÈRE

Place du Ralliement — ANGERS — Place du Ralliement

PARIS, Maison principale, 2, rue du Pont-Neuf, 2, PARIS

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

HOMMES		ENFANTS	
REDINGOTE, drap noir, doublé soie, depuis	40 fr.	COMPLET Régent, double faux gilet, depuis	22 fr.
COSTUME complet fantaisie (3 pièces), depuis	28	COMPLET Marin, cheviotte bleue, broderie laine, depuis	12
PANTALON fantaisie, affaire exceptionnelle, depuis	8	COMPLET Veston (3 pièces), nouv. en cheviotte, depuis	16

GRAND CHOIX DE DRAPERIE POUR VÊTEMENTS SUR MESURE, BONNETERIE, CHEMISERIE, CORDONNERIE, GANTERIE, LINGERIE, etc.

Expédition et remboursement FRANCO, à partir de 25 francs

La BELLE JARDINIÈRE n'a pas de succursale à Saumur

Tribunal de commerce de Saumur

Liquidation judiciaire Lorrain-Neveu.

Les créanciers de la liquidation judiciaire Lorrain-Neveu, quincaillier, demeurant à Saumur, sont avertis de nouveau qu'ils doivent, dans le délai de vingt jours à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs à M. L. Proust, demeurant à Saumur, liquidateur définitif, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances commencera le mardi 22 avril 1890, à 10 heures du matin, au Tribunal de Saumur, en la salle des faillites, devant M. Mignon, juge-commissaire, et sera continuée sans interruption.

Chaque créancier peut se faire représenter.

(323) Le Greffier, COLLIN.

Étude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Après décès
Par suite d'acceptation
bénéficiaire.

Le LUNDI 14 avril 1890, à 1 heure du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, à Saumur, maison Sainte-Anne, à Notre-Dame-des-Ardilliers,

Il sera vendu :

Armoires, bois de lits, bureau, secrétaire, commode, bibliothèque, tables de toilette et autres, fauteuils, chaises, pendules, flambeaux, glaces, tableaux, gravures, rideaux ;

Articles de literie, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, taies d'oreiller, vêtements, vaisselle, verrerie, cheminée en fonte et quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Herbage de l'île Ponneau

M. HUET, place du Roi-René, prévient le public qu'à partir de ce jour, il prendra des chevaux au vert dans de bonnes conditions.

On peut également s'adresser à M. PICHARLES, maréchal, rue d'Orléans. (305)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance au 24 juin 1890,

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n° 21,

S'adresser, pour traiter, à M. Abel GARAU, employé de banque, ou à M^e GAUTIER, notaire. (258)

Étude de M^e BENARDEAU, notaire à Vernouil.

VENTE

Aux enchères publiques

Les Dimanche 13, Lundi 14, Mardi 15 avril 1890, et jours suivants s'il y a lieu, à midi, dans l'ancien Prieuré, au bourg de la commune de Vernouil,

D'un très bon Mobilier

Comprenant : batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, cristaux, service de table ; une belle salle à manger ; salon ; dix chambres à coucher ; garnitures de cheminées, pendules, candélabres ; literie, sommiers, matelas ; meubles anciens, tables, chaises, commodes, etc.

Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE OU A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1890

MAISON

Avec Jardin

Place du quai Saint-Nicolas.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Changement de domicile

L'ÉTUDE de M^e A. MULLON, huissier à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 29 (près la place Dupetit-Thouars), est transférée depuis le 1^{er} avril rue Dacier, n° 28.

SULFATE DE CUIVRE

1^{re} Marque 98 0/0 de pur

Entrepôt : Rue Daillé, SAUMUR

Chez M. A. COURTET

Étude de M^e POUCHET, notaire à Epernay (Marne).

A VENDRE

GRANDES CAVES, CELLIERS Et Habitation

Propres à un commerce de vins de Champagne,

Sis à Epernay, faubourg du Commerce prolongé.

JOUISSANCE DE SUITE

S'adresser à M^e POUCHET, notaire à Epernay. (324)

BAINS CHAUDS

De la Loire

QUAI DE LIMOGES

Julien VINCENT

Établissement ouvert tous les jours de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, et à des prix très modérés, 20 francs l'hectolitre.

S'adresser route de Rouen, n° 21 bis. (13)

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

PELLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrit comme Célestine.

Administration de la C^e concessionnaire :

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords qu'elle lui sont directement confiés.

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAVONS DE MARSEILLE

Bleu pur	le kilog.	0 55
Blanc « Arlequin »	—	0 55
Blanc « Le Tigre »	—	0 65
Jaune « Le Normal »	—	0 75

Ce savon jaune présente une économie de 25 0/0, il est sans addition d'eau et contient 72 0/0 d'huile.

Lessive Iris, le paquet, 35 c. — Lessive du Phénix, le paquet, 40 c. Amidon de riz, 1^{er} choix, le 1/2 kilog., 40 c. — Borax raffiné, le 1/2 kilog., 75 c. — Zoulou powder, le paquet, 10, 25 et 70 c.

N. B. — 100 kilog. de ces articles assortis ou non, donnent droit à 3 0/0 d'escompte

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,